COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 décembre 2017

Malakoff Médéric et CNP Assurances concluent un accord de distribution et de réassurance sur le marché des professionnels indépendants et des particuliers

CNP Assurances et Malakoff Médéric ont signé un accord d'une durée de cinq ans pour développer l'assurance santé, la prévoyance et l'épargne patrimoniale auprès de leur clientèle respective de Travailleurs Non-Salariés (TNS), cadres dirigeants et particuliers.

Le réseau Amétis de CNP Assurances, fort de 220 conseillers dont 86 certifiés en gestion de patrimoine et protection sociale, implantés sur tout le territoire et spécialisés dans la fidélisation des clients par le conseil de proximité et la capacité à apporter des solutions de protection, proposera aux clients TNS et dirigeants d'entreprises de Malakoff Médéric une approche globale de protection de la personne et du patrimoine. Ce partenariat commercial conforte la stratégie multipartenariale de CNP Assurances et ses ambitions de développement en prévoyance et épargne patrimoniale sur le marché des professionnels et des particuliers.

Ce partenariat permettra à Malakoff Médéric, via sa plateforme de vente à distance, d'accroitre son développement en santé individuelle et prévoyance obsèques auprès des clients particuliers de CNP Assurances. Il va également permettre à Malakoff Médéric d'accélérer son développement sur le marché des TNS et cadres dirigeants salariés en fidélisant, par du multi-équipement, sa clientèle de chefs d'entreprise.

« *Cet accord s'inscrit dans notre stratégie de partenariats en architecture ouverte. Notre objectif est de capitaliser sur les synergies entre nos deux groupes pour optimiser notre capacité de distribution auprès de la clientèle individuelle, et proposer une offre globale à nos clients TNS et dirigeants salariés* » déclare Thomas Saunier, directeur général de Malakoff Médéric.

« Cet accord, fondé sur un principe d'équilibre cumulant distribution et réassurance, s'inscrit pleinement dans la stratégie de développement de CNP Assurances sur les marchés de la prévoyance et de l'épargne patrimoniale. Les projets pilotes menés au cours de l'année 2017 ont d'ores et déjà prouvé la capacité de nos deux groupes à se mobiliser et à travailler ensemble en mode agile pour proposer à leurs clients une offre complémentaire de protection globale en lien avec leurs préoccupations » conclut Frédéric Lavenir, directeur général de CNP Assurances.

A propos de Malakoff Médéric

Malakoff Médéric est un acteur majeur de la protection sociale complémentaire, qui exerce deux métiers (chiffres au 31 décembre 2016) :

- l'assurance de personnes (santé, prévoyance, épargne retraite), avec 3,8 Mds€ de chiffre d'affaires récurrent, 4,9 Mds€ de fonds propres et une marge de solvabilité supérieure à 2 fois l'exigence réglementaire Solvabilité 2. Malakoff Médéric assure la santé et la prévoyance de 212 000 entreprises, et couvre 4,8 millions de personnes au titre d'un contrat collectif et 1,8 million au titre d'un contrat individuel.

- la gestion de la retraite complémentaire avec 10,8 Mds€ de cotisations encaissées et 16,5 Mds€ de prestations versées, une mission d'intérêt général menée pour le compte de l'Agirc-Arrco auprès de 207 000 entreprises, 2,8 millions de salariés cotisants et 2,9 millions de retraités.

Le Groupe étant paritaire, mutualiste et à but non lucratif, sa gouvernance garantit la prise en compte et la défense des intérêts des entreprises et des salariés.

www.malakoffmederic.com

À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 200 millions d'euros en 2016. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte plus de 35 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 14 millions en épargne/retraite. Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

- En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau : Amétis. Au Brésil – son deuxième marché – le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2ème banque publique du pays.

- En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en Europe et en Amérique latine.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1er marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

Contacts presse

CNP Assurances :
Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51
Tamara Bernard | 01 42 18 86 19
servicepresse@cnp.fr

Malakoff Médéric :
Elisabeth Alfandari | 07 60 09 25 30
ealfandari@malakoffmederic.com